



EL DORADO CLUB



MEMBRE DE LA FEDERATION NATIONALE DE LA PLAISANCE ET DES PÊCHES EN MER

Compte-rendu de la réunion du CA du 17/12/2019

Membres présents :

DELÉPINE Serge, GAUTIER Régis, KONARKOWSKI Michel, MORIZOT Joël, PHILIPPE Alain , VALTON Alain.

Membre excusé : SCHWEITZER Eric

Régis GAUTIER ouvre la séance à 17h40 et rappelle l'ordre du jour :

1. Approbation définitive du PV de notre réunion du 30 août
2. Compte-rendu de l'AGE du 29 novembre 2019.
3. Bilan de la saison 2019.
4. Préparation de la saison 2020. Fixation de la cotisation annuelle.
5. Questions diverses.

1. Approbation définitive du PV de la réunion du CA du 30 août 2019.

Michel KONARKOWSKI rappelle qu'un projet de PV a été adressé à tous les membres du CA le 11 septembre dernier et qu'il n'avait donné lieu à aucune remarque.

Le projet de PV de la réunion du 30 août dernier (CF document annexe 1) est adopté à l'unanimité.

2. Compte-rendu de l'AGE du 29 novembre 2019.

Régis GAUTIER indique que ,sur 63 adhérents du Club, 44 étaient présents ou représentés à cette Assemblée Générale Extraordinaire appelée à décider d'un changement de fédération d'affiliation.

Il rappelle les résultats du vote :

41 votes en faveur du changement de fédération
2 votes contre
1 abstention

Il indique avoir rappelé les raisons pour lesquelles il a proposé un changement de fédération comme exposées dans son courrier aux adhérents du Club en date du 3 octobre (CF document annexe 2).

Il signale que Louis LE ROY est intervenu pour regretter cette proposition car les concours fédéraux de la FFPS permettaient d'une part aux pêcheurs de s'améliorer et d'autre part d'attirer des jeunes.

Il indique avoir répondu que le CA avait pris depuis de nombreuses années des décisions en faveur des jeunes de moins de 18 ans (licence à coût réduit, sorties à coût nul) mais que ces mesures n'avaient donné aucun résultat.

A une autre remarque de Louis LE ROY évoquant un éventuel manque de communication, il indique avoir répondu que le Club n'avait ménagé aucun effort.



EL DORADO CLUB

MEMBRE DE LA FEDERATION NATIONALE DE LA PLAISANCE ET DES PÊCHES EN MER

Joël MORIZOT intervient pour rappeler à ce sujet que le Club a tenu, comme en 2018, un stand au Salon de la Pêche en Mer de Nantes ainsi qu'au Forum des Associations de Pornichet et que pour le traditionnel Challenge Dorades le maximum avait été fait (articles dans la presse locale, flyers sur tous les pontons, affiches dans les commerces).

Régis GAUTIER souhaite d'aborder dès à présent le montant de la cotisation 2020 dont la fixation était prévue au point 4 de l'ordre du jour.

Une discussion s'instaure (tarif famille, tarif jeune...).

Alain PHILIPPE indique que le tarif de 70 € est insuffisant.

Régis GAUTIER rappelle que ce tarif avait été décidé en Conseil d'Administration et qu'il avait été annoncé aux adhérents dans sa lettre du 3 octobre et lors de l'AGE.

Alain VALTON rappelle que notre association ne doit pas être gérée comme une entreprise et que la recherche de bénéfice ne doit pas systématiquement être recherchée. Il demande ensuite à connaître les changements intervenus au niveau du local du rez-de-chaussée.

Régis GAUTIER lui répond que le Club de Voile avait repris ses activités mais qu'il avait signalé à ses interlocuteurs qu'il était hors de question de déménager nos congélateurs et qu'il était impératif par ailleurs de trouver un compromis au sujet de la facture d'électricité désormais à la charge de notre Club à tout le moins au niveau du montant de l'abonnement.

Alain VALTON indique que, selon lui, le montant de notre facture découle essentiellement de la consommation de nos congélateurs.

Joël MORIZOT indique que l'on pourrait de ce fait augmenter le prix de vente du pot de strouille.

Régis GAUTIER indique qu'une telle augmentation n'aurait rien de scandaleux compte tenu des prix constatés dans les commerces.

Il est décidé d'attendre le bilan financier de l'année 2019 pour prendre une décision à ce sujet.

Régis GAUTIER propose de confirmer le montant annoncé de 70€ pour la cotisation 2020 et d'instaurer un tarif jeune de 50€.

Ces propositions sont adoptées à l'unanimité.

Alain PHILIPPE souhaite ensuite aborder la question du futur bulletin d'adhésion afin de modifier la formule « Je soussigné ... » comme suit « Je soussignécertifie avoir pris connaissance du règlement intérieur et des statuts du club et déclare m'engager »

Cette proposition est adoptée à l'unanimité.

3. Bilan de la saison 2019.

Michel KONARKOWSKI indique qu'il a mis en ligne sur notre site une « rétrospective 2019 » .

Régis GAUTIER rappelle que l'évènement phare annuel organisé par le Club, à savoir le « Challenge Dorades », n'a pu avoir lieu en raison des conditions météorologiques.

Il rappelle que 20 bateaux s'étaient inscrits ce qui représente 60 pêcheurs contre 112 en 2018.

Il indique que cette baisse du nombre de participants était attendue compte tenu du fait que « Challenge Dorades 2019 » n'était plus un concours fédéral mais qu'il était cependant déçu étant donné les efforts de communication qui avaient été faits.

Il indique que pour 2020, Jean KIEFFER (Président de notre nouvelle fédération d'affiliation) s'est engagé à promouvoir notre concours lors de la prochaine AG de la FNPP qui doit avoir lieu au mois de janvier prochain.



EL DORADO CLUB



MEMBRE DE LA FEDERATION NATIONALE DE LA PLAISANCE ET DES PÊCHES EN MER

Il ajoute que notre stand au prochain Salon de la Pêche en Mer de Nantes sera mitoyen de celui de la FNPP ce qui lui donnera plus de visibilité.

Il aborde ensuite la question de la date de ce concours. Il rappelle que le Week-End de la Pentecôte avait été choisi pour permettre aux pêcheurs d'autres régions d'y participer.

Joël MORIZOT propose de maintenir ce concours lors du week-end précité car cela permettrait de placer les 2 journées de compétition en fonction des prévisions météo.

Cette proposition est adoptée

Régis GAUTIER énumère ensuite toutes les activités organisées cette année et se félicite du bilan largement positif constaté.

Il rappelle ensuite les excellentes relations du Club avec la Capitainerie, la Municipalité de Pornichet et les commerçants du Port ainsi qu'avec le Conseil Portuaire dont le Club est membre.

Alain PHILIPPE présente ensuite un bilan financier provisoire. Il indique un déficit de 1917,00 € dû au fait qu'il a fallu rembourser une avance de provision faite et payer une facture non réglée en 2018 (location de la salle de l'hippodrome).

Il ajoute que 2020 sera l'occasion de repartir sur de nouvelles bases car le Club ne sera affilié qu'à une seule fédération.

4. Préparation de la saison 2020. Fixation de la cotisation annuelle.

Régis GAUTIER propose de remettre à la prochaine réunion du CA ,qui devrait se tenir au mois de janvier , l'élaboration du calendrier 2020 sachant que la date du Challenge Dorades a déjà été fixée.

Il rappelle que le montant de l'adhésion 2020 a aussi été fixé.

Après débat il est décidé :

- de réunir le CA le samedi 11 janvier à 10h00
- de convoquer l'Assemblée Générale ordinaire le 1^{er} mars à 9h30 et d'organiser , après un pot de l'amitié ,un repas de début de saison pour les adhérents intéressés.

5. Questions diverses.

Aucune question diverse n'est soulevée.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 18h35.

Le Président

Régis GAUTIER

Le Vice-président/Secrétaire

Michel KONARKOWSKI